

(CSH/37/mars 2006)
(HSC/37/March 2006)

ANNEXE T/1

AMENDEMENTS PAR VOIE DE CORRIGENDUM
SUITE A LA RECOMMANDATION DU 26 JUIN 2004

(Entrée en vigueur : 1^{er} janvier 2007)

(Voir l'annexe IJ/4)

ANNEX T/1

CORRIGENDUM AMENDMENTS FOLLOWING
THE RECOMMENDATION OF 26 JUNE 2004

(Entry in force : 1 January 2007)

(See Annex IJ/4)

A EFFECTUER PAR VOIE DE CORRIGENDUM
AMENDEMENTS DE LA NOMENCLATURE

CHAPITRE 30.

N° 3006.10.

Remplacer "(y compris fils résorbables stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire)" par "(y compris les fils résorbables stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire)".

CHAPITRE 50.

N° 50.03. Libellé.

Texte anglais seulement.

CHAPITRE 84.

Note 1 de sous-positions. Deuxième ligne.

Remplacer "Note 5 B)" par "Note 5 C)".

CHAPITRE 85.

Note 8 b) 3°). Dernière ligne.

Remplacer "circuits" par "circuit".

CHAPITRE 90.

Note 1 h).

Remplacer "caméras de télévision, appareils photographiques numériques et caméscopes (n° 85.25)" par "les caméras de télévision, les appareils photographiques numériques et les caméscopes (n° 85.25)" et "connecteurs pour fibres optiques, faisceaux ou câbles de fibres optiques (n° 85.36)" par "les connecteurs pour fibres optiques, faisceaux ou câbles de fibres optiques (n° 85.36)".

* * *

TO BE MADE BY CORRIGENDUM
AMENDMENTS TO THE NOMENCLATURE

CHAPTER 30.

Subheading 3006.10.

French text only.

CHAPTER 50.

Heading 50.03. Heading text.

Delete "**garneted**" and substitute "**garnetted**".

CHAPTER 84.

Subheading Note 1. Second line.

Delete "Note 5 (B)" and substitute "Note 5 (C)".

CHAPTER 85.

Note 8 (b) (iii). Last line.

French text only.

CHAPTER 90.

Note 1 (h).

French text only.

* * *

(CSH/37/mars 2006)
(HSC/37/March 2006)

ANNEXE T/2

AMENDEMENTS PAR VOIE DE CORRIGENDUM
SUITE A LA RECOMMANDATION DU 26 JUIN 2004

(Entrée en vigueur : 1^{er} janvier 2007)

(Voir l'annexe IJ/16)

ANNEX T/2

CORRIGENDUM AMENDMENTS FOLLOWING
THE RECOMMENDATION OF 26 JUNE 2004

(Entry in force : 1 January 2007)

(See Annex IJ/16)

Annexe T/2 au doc.NC1059B8b
CSH/37/mars 2006)

A EFFECTUER PAR VOIE DE CORRIGENDUM

AMENDEMENTS DE LA NOMENCLATURE

(SH 2007)

CHAPITRE 85.

Note 1 de sous-positions. Première ligne.

Supprimer "lecteurs de cassettes et".

* * *

Annex T/2 to Doc. NC1059B8b
(HSC/37/March 2006)

TO BE MADE BY CORRIGENDUM

AMENDMENT TO THE NOMENCLATURE

(HS 2007)

CHAPTER 85.

Subheading Note 1.

French text only.

* * *